

Un projet de culture du mûrier en 1600 près de la forêt de Fontainebleau

par *Henri FROMENT*

Ancien Vice-Président de l'Association des Naturalistes

Au début de ce siècle, l'Abeille de Fontainebleau publiait (29 janvier, 5, 12, 19 février 1904 ; repris in «Mélanges historiques sur Fontainebleau», 1 vol., Fontainebleau 1904, p. 227-242) un article de Maurice LECOMTE sur «Un projet de culture du mûrier en 1600 près de Fontainebleau», projet dont cet historien avait trouvé trace à la Bibliothèque nationale et à celle de l'Institut.

A la vérité, ce projet concernait non la forêt royale proprement dite, mais de vastes terrains sur ses lisières, en Pays de Bière. Cependant, les rapports avec le domaine forestier étaient si étroits, notamment quant aux problèmes de chasse, que cette question ne nous a pas paru trop étrangère à nos habituelles chroniques forestières.

Son auteur en était Gédéon de Serres, avocat au Conseil Privé du Roy et fils du fameux agronome Olivier de Serres. Dans ce long mémoire destiné au roi, tout était prévu dans le détail : emplacement, plantations et façons culturales, construction de bâtiments, logement des ouvriers spécialisés et privilèges à leur accorder, financement, etc. Nous y reviendrons plus loin.

Ce projet était, dans son principe, parfaitement réalisable. Dès cette année 1600, l'industrie de la soie prit en France un essor considérable et l'on cultive le mûrier jusque dans Paris ; on pouvait donc raisonnablement estimer que rien ne s'opposait à cette culture dans notre région.

Il y a mûrier et mûrier

Mais d'abord, voyons de quoi l'on parle, car il y a mûrier et mûrier puisqu'on en connaît douze espèces, de même qu'il y a mûres et mûres : encore laisserons-nous de côté les pleureurs et les fastigiés en forme de cyprès !

L'arbre le plus communément utilisé pour la nourriture des vers à soie est le mûrier blanc (*Morus alba*, Moracées) ; mais on emploie parfois aussi les feuilles de son très proche parent le mûrier noir, au feuillage plus sombre, et qui lui ressemble beaucoup. L'un et l'autre sont des arbres de belle allure et portent en abondance des fruits, semblables à ceux de la ronce sauvage et qu'on appelle aussi mûres, bien qu'il n'y ait aucune parenté entre nos mûriers blancs ou noirs, qui sont des Moracées, et la ronce frutescente ou la ronce bleue, qui sont des Rosacées. Les fruits du mûrier noir semblent davantage appréciés que ceux du mûrier blanc, mais l'un et l'autre sont parfaitement comestibles et de goût agréable.

On croit souvent que le mûrier, blanc ou noir, ne se plaît que dans le Midi, ou, au mieux, dans la moyenne vallée du Rhône. Il est vrai qu'on en voit beaucoup dans le sud, et le mûrier ombrage mainte placette et mainte terrasse de petit café en Languedoc-Roussillon ; mais des climats plus froids ne le rebutent pas : j'ai trouvé les premiers mûriers au sortir du Larzac, et il croît fort bien dans nos régions.

Il semble même qu'il ait été plus commun chez nous autrefois qu'aujourd'hui. Notre vice-président Jean VIVIEN se rappelle le gros mûrier qui prospérait dans le jardin de l'école d'Héricy où son grand-père était instituteur ; il m'en a cité d'autres exemplaires : un sujet très vigoureux dans le Jardin d'un médecin, le Dr CORDEY, Avenue de la gare à Avon-Fontainebleau ; dans un village du Loiret proche de Pithiviers, exactement dans le domaine Montberneume, commune d'Yèvre-la-Ville, où subsiste encore une allée de mûriers, vestiges d'une ancienne magnanerie ; et dans la cour de l'ancienne ferme du Château de Bourron, au Pavé du Roy, où l'on peut voir encore deux sujets de fort belle venue.

En forêt, un seul mûrier blanc était connu des naturalistes : il est cité par Lucien Weil dans son «Catalogue des arbres, arbustes et arbrisseaux de la Forêt de Fontainebleau», dressé en 1925 et revu en 1930. «Cette espèce que nous ne citons que pour mémoire, écrit-il, était représentée à Fontainebleau par un seul individu situé route départementale de Milly face au grillage du poste forestier de la Fourche. Ce pied unique a malheureusement été détruit pour l'établissement d'une ligne téléphonique».

Le curieux de la chose est que cet arbre, maintenant disparu, se trouvait aux limites du secteur prévu en 1600 pour la culture du mûrier... L'espèce s'en serait-elle perpétuée jusqu'à nos jours ? C'est peu probable, d'autant plus qu'on ne sait si ce beau projet de culture du mûrier et d'élevage du ver à soie à Fontainebleau fut réalisé.

Le projet de Gédéon de Serres

Venons-en donc à ce fameux projet d'introduction du mûrier chez nous en 1600.

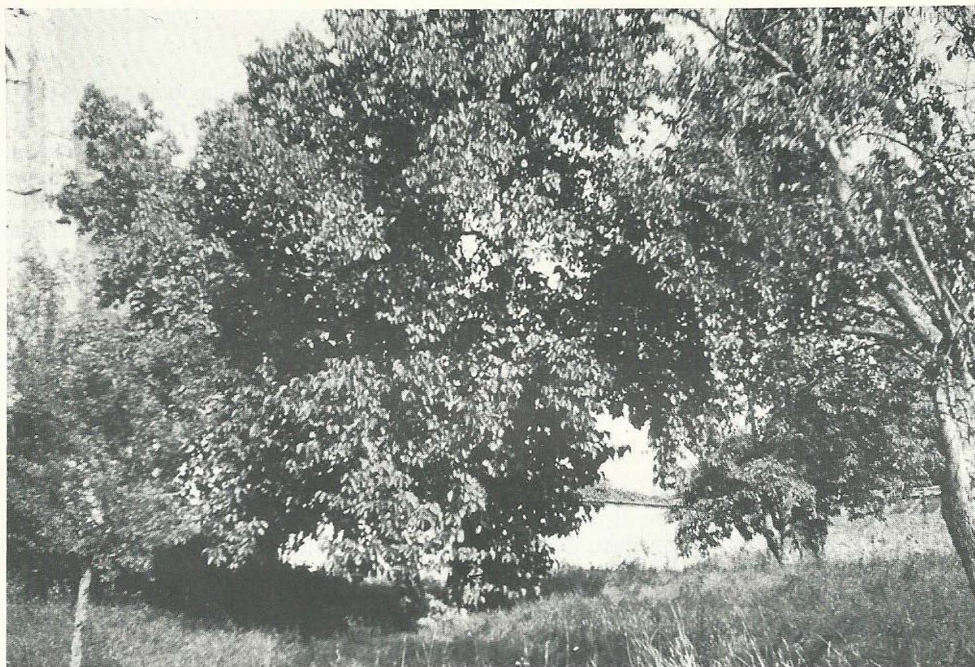
L'époque est favorable ; l'élevage du ver à soie est vraiment à l'ordre du jour en ces années 1600, où, après le long marasme des guerres de religion, la France de Henri IV prend son élan, en agriculture comme en industrie. Ce n'est pas que Sully soit très chaud pour ces commerces de luxe et

ces «superfluités pour ce qui regarde les vêtements, parfums et autres bombances», qui choquent son austérité huguenote. Mais heureusement Henri IV n'est pas de cet avis, et il écoute plus volontiers son Contrôleur Général du Commerce, Barthélémy de Laffemas — un nom qui nous est familier ici. Ce dernier a compris tout l'intérêt de cette industrie qui nous éviterait de coûteuses importations et serait fort bien venue à l'exportation, domaine où la demande est forte notamment vers l'Espagne, riche de l'or de ces galions. En économiste avisé, il préconise la création de manufactures et interdit l'exportation des produits bruts.

Laffemas prêche un converti : Henri IV est tout à fait bien disposé à cet égard. Dès février 1600, il pria les syn-

On voit que notre projet de plantation à Fontainebleau venait bien à son heure. Gédéon de Serres, probablement inspiré par son père, adressa donc au roi ce «Mémoire pour se passer des soyes étrangères» ; mémoire très précis, œuvre d'homme de loi plutôt que d'agronome, et parfaitement ordonné.

L'auteur désignait d'abord l'emplacement de la plantation, aux abords de la forêt : «En premier lieu, il plaise à sa Majesté bailler et inféoder audit de Serres les terres vaines et vagues, pleines de landes et bruières appartenants à sa Majesté sizes et situées hors la forest de Fontainebleau,



Le Mûrier blanc existant dans le clos jouxtant la cour de l'école communale d'Héricy sur Seine photographié le 9 septembre 1960 par Jean VIVIEN. A cette date, il était couvert de fruits. Il est toujours là et fructifie abondamment. Certainement centenaire, il existait déjà vers les années 1890, alors que le père et les grands-parents de notre vice-président habitaient l'école.
(Photo Jean VIVIEN)

dics de Genève de lui envoyer cinq ou six bons spécialistes de l'industrie de la soie, et ils vinrent en effet. Nos mémoires d'écoliers gardent le souvenir de cette image où l'on voit le Béarnais paradant devant ses courtisans avec la première paire de bas de soie tissée dans le royaume.

Sur le conseil de Laffemas Henri IV demande à Olivier de Serres son avis pour le développement de la culture du mûrier et de l'élevage du ver à soie. Le célèbre agronome lui envoie le chapitre de son grand «Théâtre d'Agriculture» relatif à cet élevage, chapitre encore sous presse à ce moment. Le roi en est si satisfait qu'il fait demander à Olivier de Serres de lui expédier à Paris des plants de mûriers, depuis le Languedoc et la Provence où on les cultivait déjà avec grand succès ; et l'on planta bel et bien quinze à vingt mille pieds de mûriers, dès 1601, dans le jardin des Tuileries, avec construction d'une maison pour l'élevage des vers et les premiers travaux sur les cocons.

depuis ladite forest à Pontierry et jusques vers Melun et Mily en Gastinais».

Selon un document complémentaire sur le même objet, la concession devait se trouver «depuis ladite forest, d'un et d'autre côté du grand chemin allant de ladite forest à Pontierry».

Sur ces terres qu'il se chargeait de défricher, de Serres s'engageait à cultiver et entretenir des «meuriers blancz» pour la nourriture des vers à soie qu'il souhaitait élever dès que les arbres seraient parvenus à la taille requise, lesdits mûriers étant plantés soit en quinconces et par allées équidistantes de trois toises, soit en bois taillis, «mais en y laissant toutefois des routes et allées pour la commodité de la chasse» ; car l'auteur, habile homme, savait la passion du roi pour la chasse et en tirait même argument pour sa thèse. Dans une note jointe, il fait valoir que, loin de gêner la pratique de la chasse, ses plantations la favoriseraient au

contraire. Il insistait longuement sur le pauvre aspect de ces terres dans lesquelles on ne peut «picquer» aisément, à cause des bruyères et buissons qui empêchent de courir et ne sont quand même pas suffisants pour servir de retraites et forts au gros gibier ; tandis que, sous ses mûriers, quelle belle chose ce serait de chasser ! «voire ce seroit un double plaisir de courir dans les halliers et forestz de meuriers à perte de vue, qui y fairont de tous costez au moyen dudit plantement». Et voyez comme tout irait bien, le plaisir de la chasse s'ajoutant au profit de l'élevage : «par ainsy, le lieu estant planté de meuriers... on pourra courre plus aisément et avec plus de plaisir esdites terres, lesquelles seront rendues avec le temps une forest esgallement plantée de meuriers blancs et de très grande estendue, pour faire quantité de soye pour chacun an, au plaisir et contentement du Roy et utilité du public».

Mais le mémoire ne fait pas seulement état de ces aimables perspectives d'avenir ; il contient aussi de solides réalités concrètes, exposées avec tout l'art du juriste et de l'économiste. Tout y est considéré, de la durée des défrichements à l'estimation du poids de la première récolte de soie. L'auteur suggère des exemptions d'impôts pour attirer les ouvriers spécialisés dans la plantation et l'élevage des vers à soie ; des maisons seraient construites pour eux et leurs familles, maisons pour lesquelles l'auteur demande permission de prendre en forêt tout le bois et la pierre nécessaires, tant pour la construction que pour divers usages domestiques.

Cependant, le projet est d'une ampleur telle que sa réalisation coûterait une fortune. Qu'à cela ne tienne ! notre avocat a prévu aussi le remède... D'abord, il propose de faire toutes avances pour le lancement de l'affaire, et de traiter directement avec l'abbesse de l'abbaye du Lys, propriétaire d'une petite partie des terrains visés. Quant au financement global, la chose est simple : il suffirait que le roi prenne un édit autorisant la noblesse à faire le négoce de la soie, en gros seulement, «sans que, pour ce, ilz soient réputez faire acte dérogeant à noblesse» ; ces nobles n'en seraient pas pour autant obligés de payer les impôts dont ils restaient normalement exempts, mais on leur proposerait de verser, pour permission de faire ce négoce, une contribution de trois cents livres : moyennant quoi le commerce serait beaucoup augmenté en France par l'apport de ces nouveaux négociants, «grandement accommodez pour se pouvoir d'autant mieux entretenir au service de sa Majesté sans être en charge au Roy et au peuple».

Gédéon de Serres se proposait d'ailleurs d'être le percepteur de cette petite contribution de trois cents livres, moyennant un droit de 3 sols pour livre à son profit. D'une façon générale, de Serres sollicitait la gestion de toute cette réalisation, fort ingénieuse et habilement présentée.

Un grand dessein resté sans suite

Qu'advint-il de ce mirifique projet ? On ne sait. Une note jointe au document établit que la requête de Gédéon de Serres reçut un accueil favorable du roi et de son conseil, mais il ne semble pas qu'il y ait eu une application pratique.

Le roi eut-il peur que, malgré les assurances de l'auteur, une importante surface touchant la forêt de très près fût soustraite à la chasse, au moins pendant quelque temps ? C'est bien possible, car, là où la chasse n'entraîne pas en jeu, il favorisa largement la culture du mûrier ; ainsi aux Tuileries, comme on l'a vu, et au «château de Madrid», près

de Paris, où l'entreprise prit une rapide ampleur. Cette dernière affaire avait été présentée au roi par M. de Beringhen, autre nom qui nous est familier ; il s'agissait justement d'en accepter la capitainerie des chasses de ce château. Une autre entreprise fut autorisée à Rouen par le roi, dans le même temps.

C'est probablement aussi sur le financement que le bât dut blesser. L'énorme importance du projet et les dépenses qu'il aurait entraînées durent effrayer le roi. Imaginer en outre que les nobles se précipiteraient en foule sur le négoce de la soie sur la simple garantie que ce n'était point déroger, c'était peut être un peu rêver...

Quelles qu'en soient les raisons, il paraît bien que le projet resta projet. L'érudit auteur de l'article de l'Abeille, Maurice Lecomte, n'a rien trouvé qui atteste au moins un début d'exécution ; si cette affaire avait été créée, il en fût bien resté quelque écho dans les archives. Il n'en est jamais question dans les comptes des bâtiments du roi pour Fontainebleau, alors que dans ceux des Tuileries, les mûriers y figurent régulièrement.

Cependant, il n'est pas interdit de penser que, si ce projet-là fut abandonné, d'autres entreprises de sériciculture aient pu naître dans notre région, sur une échelle plus réduite. Dans sa préface de la «cueillète de la Soie» Olivier de Serres s'étonne que ni la Brie ni la Champagne ne se livrent à une si intéressante industrie. Mais il ne parle pas du Gâtinais, où il y eut peut-être quelque chose de cela, car un de mes amis de Bourron m'affirme avoir lu dans un ancien ouvrage qu'on avait élevé des vers à soie dans la région de Bourron. Les deux beaux mûriers de la ferme du château de Bourron seraient-ils les ultimes descendants d'anciens plants qui auraient alimenté une industrie locale ? Quelles auraient été alors les étapes de notre modeste «route de la soie» ? L'état des bâtiments et annexes du Château de Bourron dressé en 1685 à propos des derniers travaux ne cite aucune installation de ce genre. Il serait intéressant d'en rechercher les traces ; et convenons que si l'ambitieux projet de Gédéon de Serres avait été exécuté, l'histoire économique de la région eût été bien différente...

N.D.L.R. : Sous le titre «Le Mûrier blanc et l'élevage du ver à soie dans le Gâtinais», Paul BOUEX a signalé (Bull. Assoc. Naturel. Vallée du Loing 1935, 97-100) une importante plantation — «dont il n'est rien resté» — de cet arbre faite par le fermier général LALLEMANT de BETZ dans le domaine qu'il acheta en 1740 entre Poligny et Nanteau-sur-Loing (Manuscrit du P.V. de bornage, 1748) ; une autre le long du chemin de Pithiviers à Malesherbes observée par le botaniste DUCHESNE (1773) et au XIXe siècle une de 3 ha à Fay-lès-Nemours où existait trois magnaneries en 1836 (Antoine RATIER, «Essai sur l'industrie séricicole, ou Observation sur la culture de Mûrier en Seine-et-Marne» 1844). Et Paul BOUEX ajoute : «Quelques mûriers végétaient encore il y a 30 ans le long de la Route de Nemours», donc vers 1900.